

Renouvellement du plan de sobriété énergétique

La Ville d'Épernay et Épernay Agglo Champagne reconduisent leur Plan de sobriété énergétique, développé en 2022.



L'année dernière, la Ville d'Épernay et Épernay Agglo Champagne ont mis en place un **Plan de sobriété énergétique**, alors qu'elles étaient, comme l'ensemble des collectivités territoriales, touchées de plein fouet par la hausse du coût de l'énergie.

Elles n'avaient pas attendu ce contexte particulier pour agir dans le domaine : depuis de nombreuses années, la Ville comme l'Agglo avaient déjà mené de nombreuses actions (**isolation des bâtiments, modernisation des chaufferies ou d'éclairage public...**).

Tous ces efforts ont déjà porté leurs fruits, puisque des économies conséquentes ont été réalisées.

Pour la Ville, par exemple, si aucune mesure n'avait été prise, le budget municipal de l'éclairage public était estimé à plus de 640 000 euros en 2023. **Grâce à l'extinction de l'éclairage public la nuit et au remplacement des iodures métalliques par des leds**, la facture devait avoisiner les 430 000 euros. Aujourd'hui, grâce à la baisse du coût de l'électricité, cette facture est estimée pour 2024 à 210 000 euros.

Quant à Épernay Agglo Champagne, une économie de près de 180 000 euros a pu être effectuée entre juillet 2022 et juin 2023 sur le budget de Bulléo et de Neptune, grâce à la mise en place de **différentes mesures énergétiques et administratives** (baisse du chauffage, extinction des lumières par zones, installation de capteurs de présence...).

Pour autant, il faut poursuivre les efforts, dans un contexte où les factures continuent de s'alourdir. La Ville d'Épernay et l'Agglo **reconduisent donc leur Plan de sobriété énergétique**.

Découvrez les mesures prises par la Ville d'Épernay et l'Agglo dans la rubrique "Documents".

Liens utiles

[Plan de sobriété énergétique 2023-2024 de la Ville d'Épernay et Épernay Agglo Champagne](#)